

DELIBERATION N° DIRCOM/2023/264

4.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318359-DE-1-1 Date de réception en préfecture le 6 juillet 2023 Publié le 6 juillet 2023

## Suite à la convocation en date du 9 juin 2023 LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL Réunie à Lille le 26 JUIN 2023

## Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents: Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Jean-Noël VERFAILLIE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Paul CHRISTOPHE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Noël VERFAILLIE, Carole DEVOS donne pouvoir à Marie CHAMPAULT, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Nicolas SIEGLER, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Marie-Hélène QUATREBOEUFS donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): Frédéric DELANNOY, Soraya FAHEM, Luc MONNET.

<u>Absent(e)(s)</u>: Bernard BAUDOUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Julien GOKEL, Michel LEFEBVRE, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Philippe WAYMEL.

**OBJET**: Nomination d'un référent "accessibilité, assurance qualité et design web".

### Vu le rapport DIRCOM/2023/264

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'autoriser la nomination d'un référent « accessibilité, assurance qualité et design web » au sein du Département du Nord.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 28.

48 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames LUCAS et ROUSSELLE.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental et par délégation, La Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



### RAPPORT N° DIRCOM/2023/264

# COMMISSION PERMANENTE Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Nomination d'un référent "accessibilité, assurance qualité et design web".

Le 15 février 2021, le Département du Nord a adopté en séance plénière une stratégie opérationnelle en faveur de l'inclusion numérique des Nordistes.

Par cette stratégie, le Département du Nord, chef de file des solidarités humaines et territoriales, souhaite conforter son rôle en mobilisant ses moyens et ses compétences pour favoriser l'accès aux usages du numérique à tous les Nordistes.

Cette stratégie se structure autour de trois grands axes :

- Accompagner et favoriser l'autonomie des usagers dans la transition numérique,
- Développer une offre de services adaptée aux besoins actuels et futurs des usagers,
- Renforcer les compétences et les équipements des agents départementaux dans le domaine numérique.

Dans le cadre de l'axe 2 « Développer une offre de services adaptée aux besoins actuels et futurs des usagers », le Département du Nord s'est engagé dans la mise en conformité progressive de ses sites internet au regard du Référentiel Général d'Amélioration d'Accessibilité (RGAA), créé dans le cadre de la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Un référentiel qui définit les règles et les normes relatives à l'accessibilité numérique.

Parallèlement, les services du Département œuvrent à garantir la qualité des sites internet départementaux, de même que leur cohérence graphique et ergonomique. Ceci afin d'améliorer l'expérience utilisateur des Nordistes au sein de l'écosystème numérique départemental.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé d'autoriser la nomination d'un référent « Accessibilité, assurance qualité et design web » au sein de la collectivité.

De la même manière que le délégué à la protection des données (DPO), en ce qui concerne la protection des données personnelles, ce référent aura pour mission principale de veiller au respect du cadre légal concernant l'accessibilité numérique au sein du Département du Nord.

Dans ce cadre, il sera le point d'entrée unique sur les sujets relatifs à l'accessibilité numérique, il supervisera le schéma pluriannuel de mise en accessibilité des sites internet du Département du Nord au regard du RGAA et supervisera la conduite d'audits d'accessibilité pour chaque nouveau site mis en production.

Par ailleurs, ce référent interviendra également pour définir les objectifs d'assurance qualité de chaque projet web départemental et pour définir et normaliser les standards ergonomiques et graphiques de la collectivité.

Pour assurer ces missions, le référent « Accessibilité, assurance qualité et design web » pourra s'appuyer sur un marché public permettant notamment la réalisation d'audits d'accessibilité ou de qualité web par un organisme externe.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser la nomination d'un référent « accessibilité, assurance qualité et design web » au sein du Département du Nord.

Mickaël HIRAUX Vice-Président